

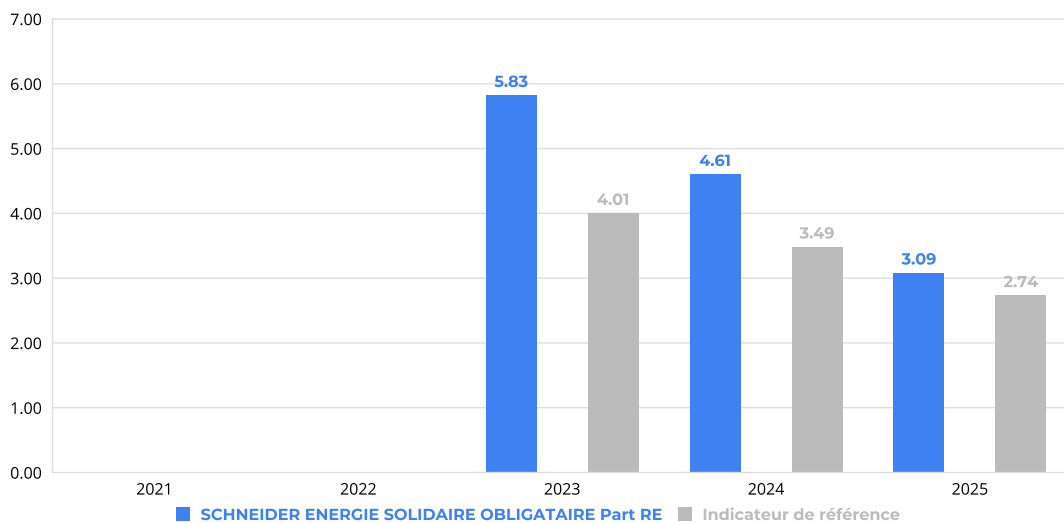
SCHNEIDER ENERGIE SOLIDAIRE OBLIGATAIRE - Part RE
(Code ISIN : FR0014007EO2)
FCP géré par ECOFI INVESTISSEMENTS

Ce diagramme affiche la performance de l'OPC en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 5 ou 10 dernières années (en fonction de la date de création de la part) par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment l'OPC a été géré dans le passé et à le comparer à sa valeur de référence.

La performance est affichée après déduction des frais courants. Elle est calculée dividendes et coupons nets réinvestis. Les frais d'entrée ou de sortie sont exclus du calcul.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment l'OPC a été géré dans le passé.



Indicateur de référence : €STR

Date de création de l'OPC : 2009

Date de création de la part : 17/03/2022

Devise de référence : EUR

Changements intervenus :

- A compter du 11 décembre 2019, l'indicateur de référence du FCP est l'€STR (contre l'EONIA capitalisé auparavant).
- A compter du 30 mars 2023, le FCPE change de dénomination pour SCHNEIDER ENERGIE SOLIDAIRE OBLIGATAIRE,
- A compter du 06 avril 2023, la performance du FCPE est comparée à l'indice Bloomberg Euro Aggregate 1-5 Ans TR Index Value Unhedged EUR (au lieu de l'€STR).